

# UNICONGO

# NEWSLETTER



Février 2023

[www.unicongo.org](http://www.unicongo.org)

## Réunion Commission ECOFIN de l'AN

01



Le 09 février la **Commission Économie, Finances et Contrôle de l'Exécution du Budget (ECOFIN) de l'Assemblée Nationale** a ouvert ses portes à Unicongo. L'Honorable Mavoungou, Président de la Commission, ainsi que ses membres se sont montrés très à l'écoute et disposés à impliquer d'avantage l'Union dans les travaux législatifs.

Pour ce faire, un **groupe de travail** a été créé avec pour **points focaux** l'**Honorable Matombe**, de la Commission ECOFIN et député de Mvouti, et **Nancy Chenard**, notre Secrétaire Générale Exécutive. En plus de ces points focaux, il est composé de Richard Moulet, Président de notre Commission Juridique et Fiscale (Cabinet Sutter & Pearce), d'Eric Tasi Ndjodo (Cabinet ATLS), d'Emmanuelle Assante Di Panzillo (DAF Aerco).

Une première réunion a permis d'établir un planning de travail et d'**identifier une quinzaine de mesures fiscales** à évoquer lors de la première session parlementaire (du 1er février au 10 avril). Le but de ce groupe de travail est de produire pour chacune un argumentaire qui sera présenté à la Commission ECOFIN avant la fin de la session parlementaire.

## Indaba mining 2023

02



Nos **adhérents de la FedMines** ont apporté leur soutien à la participation d'une délégation du Ministère des Industries Minières et de la Géologie conduite par **Monsieur le Ministre d'Etat Pierre Oba** à la conférence internationale sur les Mines en Afrique du Sud du 6 au 9 février 2023. La Fédération des Mines Solides était représentée par son Président **Florent Lager** et son Vice-Président **Patrick Stevenaert**.

Cette conférence, référence dans le secteur minier, est la seule consacrée aux investissements dans les mines en Afrique. Le thème de cette année était : « **Débloquer l'investissement minier africain : stabilité, sécurité et approvisionnement** ».

Outre les échanges avec la délégation ministérielle, cette conférence a permis de mieux faire connaître le **potentiel géologique du Congo**, les projets en cours de développement et de **comprendre les tendances**

du secteur minier africain en cette période de résurgence de problèmes de sécurité dans certaines régions du continent.

**Cette édition 2023 a été un énorme succès** au vu du nombre de participants (plus de 8.000). Les discussions ont notamment porté sur la géopolitique, une des préoccupations majeures en termes d'impact sur les cours des minerais mais aussi de sécurisation des approvisionnements (guerre en Ukraine, pandémie de la COVID-19, etc.). Les minerais stratégiques et nécessaires à la transition énergétique (**cuivre, lithium, cobalt, manganèse**, etc.) étaient également aux cœurs des préoccupations et notamment les projets de recherche afin de débloquer de nouvelles opportunités minières.

Cette conférence a permis des discussions très intéressantes entre le secteur privé et les représentants des différents pays africains sur **les réformes publiques cruciales** à conduire pour accompagner le développement du secteur afin qu'il soit catalyseur de développement et de retombées positives pour les populations tout en limitant au maximum l'impact négatif sur l'environnement, dans un contexte de lutte contre les changements climatiques et d'une juste transition énergétique.

## Report de l'obligation du NIU

03

L'**arrêté n°25604 MBCPPP du 29 octobre 2022** a rendu obligatoire la présentation d'un NIU pour la réalisation de certaines opérations économiques parmi lesquelles la souscription à un abonnement téléphonique et télévisuel ou l'ouverture d'un compte bancaire par exemple.



L'entrée en vigueur de cette mesure préalablement fixée au **31 janvier 2023 a été reportée au 30 juin**. Cette obligation de disposer d'un NIU suscite des interrogations de la part des acteurs économiques, en particulier sur la capacité de l'administration à délivrer ce document dans les délais impartis pour l'ensemble des usagers concernés.

**Les sociétés de télécommunication** ont quant à elles interpellé leur régulateur, l'ARPCE, sur la difficulté de l'application de cette mesure. En effet, il est difficile d'exiger aux abonnés de la téléphonie mobile le NIU en plus de la pièce d'identité alors qu'il est déjà difficile d'obtenir cette dernière. Plus encore, **exiger systématiquement le NIU** reviendrait à se priver d'un segment important de consommateurs : les non-résidents.

## Grille salariale du secteur pétrolier

04

À la signature d'un **protocole d'accord** le 13 décembre 2022 entre la Direction Départementale du Travail (DDT), le patronat et les représentants des salariés, décision a été prise d'ajuster la grille salariale du secteur au taux d'inflation défini par l'INS. Dès publication de l'étude INS, une convocation de la DDT a été adressée à toutes les parties prenantes pour la **signature de la nouvelle grille salariale du secteur pétrolier** le 23 février 2023 dans la salle de réunion d'Unicongo.

Les salaires de cette convention ont donc été revalorisés à hauteur de **3% avec une application rétroactive au 1er janvier 2023**. Les travaux de **révision de la Convention Collective** vont quant à eux débuter en juin 2023.

## Création de nouvelles fédérations

05

Les administrateurs d'Unicongo ont le plaisir de vous annoncer la création de deux nouvelles fédérations : les fédérations « Banque » et « Médicale & Paramédicale ».

Les banques et les sociétés du secteur médical au sens large, ayant des problématiques spécifiques, ont manifesté la volonté de se constituer en fédérations distinctes. Les premières faisaient partie de la fédération BAM (Banque, Assurance & Microfinance) et les deuxièmes de la fédération SPL (Services & Professions Libérales) et pour quelques cas la fédération Commerce.

Après réception de leurs requêtes, le Conseil d'Administration a validé la création des nouvelles fédérations lors de sa session du 31 janvier, motivé par l'envie de **(i) respecter la décision des adhérents, (ii) favoriser des fédérations plus dynamiques, constituées autour de problématiques communes.** Suite au retrait des banques, la fédération BAM devient la fédération « Assurance & Services Financiers ».

Ces nouvelles fédérations préparent actuellement la **mise en place de leurs bureaux pour les trois prochaines années.**

## Rencontre Parapétroliers - Ministère

06



Le vendredi 16 février, une délégation de la fédération Parapétrolière menée par son Président Jean-François Laurès a été reçue par le Ministre de tutelle, M. Bruno Itoua, Ministre des Hydrocarbures.

Les échanges ont porté sur **les perspectives du secteur pétrolier et les problématiques des sociétés parapétrolières**, trop souvent assimilées aux sociétés pétrolières. Lors de cette rencontre le Ministre a présenté de nombreuses perspectives positives pour le secteur avec des investissements de près de **10 milliards USD dans les 5 ans**, de nouveaux permis accordés et l'arrivée de nouveaux opérateurs. Il a également été remonté certaines problématiques des parapétroliers telles que la **pression fiscale**, les **crédits de TVA** et la **réglementation des changes**.

Le Ministre s'est présenté en soutien et avocat des parapétroliers et promet d'affecter les ressources nécessaires pour aider au mieux sur ces différents sujets.

## Comité National de Concertation

07

En application des dispositions de **l'arrêté n° 915 MDIPSP/CAB du 1er avril 2022** portant organisation, composition et fonctionnement des comités techniques du **Comité National de Concertation entre le secteur privé et les administrations publiques**, le Ministère du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur Privé a mis en place du 7 au 9 février 2023 les bureaux des dix-sept comités techniques dudit conseil.

Chaque comité technique, qui est chargé d'un secteur de l'économie congolaise, a été doté d'un bureau composé **d'un président, d'un vice-président et d'un secrétaire-rapporteur**, relevant de l'administration publique et du secteur privé. **Unicongo** y est représentée par Davy Mahoungou et Jean-Jacques Samba.

Les comités techniques sont chargés d'identifier les préoccupations dans les différents secteurs, en vue de préparer les dossiers à soumettre à la prochaine session du comité national de concertation, dont la session inaugurale est imminente.

## Petit-déjeuner des investisseurs

08

Le samedi 25 février a eu lieu au Radisson de Brazzaville, la **1ère édition du petit-déjeuner des investisseurs**, événement organisé par l'API (Agence pour la Promotion des Investissements) sous le haut patronage du **Premier Ministre, Chef du Gouvernement**.



Cet événement avait pour objectif d'échanger sur le thème, **ô combien décrié du mauvais climat des affaires au Congo**. Le petit-déjeuner a été l'occasion de restituer les résultats d'une enquête réalisée par **Mme Annick Mongo**, Directrice Générale de l'API sur la perception du climat des affaires par les entreprises.



La restitution de ce rapport a reçu un bon accueil du secteur privé parce que fidèle aux remontés et particulièrement transparente.



Il a notamment été évoqué l'insécurité judiciaire, le harcèlement fiscal, les lenteurs administratives, la limitation des infrastructures de base, **l'absence de dialogue entre le gouvernement et le secteur privé**.

Le Premier Ministre, **Anatole Collinet Makosso**, a par la suite annoncé 8 mesures ayant pour objectif de rassurer le secteur privé quant à la prise en compte de ses doléances ; mesures parmi lesquelles, la constitution d'une équipe de travail dédiée à la réduction du nombre des contrôles, la relance de l'application de l'arrêté du 02 mai 2022 sur le règlement des contentieux fiscaux et la création d'une cellule de veille sur les abus et les erreurs judiciaires.

Ravis de constater que leurs doléances sont connues et prises en compte, les acteurs du secteur privé restent toutefois en attente d'actions concrètes suivies de résultats.

En marge de cet événement, le **Président Unicongo** qui partageait la table du **Premier Ministre**, du **Ministre d'Etat en charge du Commerce** et du **Ministre de l'Industrie** a pu discuter avec eux sur les sujets d'actualité tels que **la mise en place prochaine de la CAMU** sur laquelle les équipes d'Unicongo sont mobilisées.

## Du nouveau à Unicongo

09



Pour répondre aux besoins d'information des adhérents, Unicongo lancera dès le mois prochain, une **Newsletter de veille juridique** sur les textes nationaux, sous régionaux et des organisations internationales, intéressant les entreprises privées.